

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 13 DECEMBRE 2011

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 8 décembre 2011, accompagnée d'un ordre du jour comportant 7 objets.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 38 présents

**Présidence de Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction,**

Présents : ~~Mme C. HOUDART~~, M. BEUGNIES, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONTJ.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins  
M. BARVAIS, Président du CPAS

~~M. DI RUPO~~, M. BAILLY, M. DEPLUS, Mme OUALI, M. DEBAUGNIES, M. MILLER, Mme KAPOMPOLE, ~~Mme COLINIA~~, M. ROSSI, M. VISEUR, M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER, ~~M. LECOCO~~, M. FW., Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M., ~~M. LAFOSSÉ~~, Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, M. MUZALIA WENDASUBIA, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, M. TONDREAU, Mme HOCQUET, ~~M. JACQUEMIN~~, M. DUPONT X., M. BRESART, Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, ~~Mme DEJARDIN~~, MM. TRANCHANT, DUBOIS, ~~Mme FRANCO~~, WAELPUT, Conseillers et M. Pierre URBAIN, Secrétaire communal.

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction: Chers collègues, nous allons commencer notre séance. Permettez-moi tout d'abord d'excuser l'absence de notre Bourgmestre, M. Di Rupo, qui aurait voulu être parmi nous aujourd'hui. Malheureusement, il a dû se rendre à Liège à cause de l'attentat perpétré aujourd'hui sur le marché de Noël. Je vous propose d'avoir une pensée pour les familles des victimes. Merci beaucoup. Je sais que les chefs de groupe souhaitaient adresser un mot à notre Premier Ministre. Vu l'actualité, celui-ci est retenu à Liège. Je vous propose donc, si cela vous agréé, de lui adresser votre message lors du prochain conseil communal qui aura lieu la semaine prochaine, le 20. Merci beaucoup.

Permettez-moi d'excuser l'absence de Mme Françoise Colinia.

**1<sup>er</sup> Objet : Vote de l'urgence quant à la tenue du présent Conseil - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : J'en arrive à nos travaux de cet ordre du jour, de ce conseil communal exceptionnel. Tout d'abord, puis-je vous demander le vote de l'urgence quant à la tenue de ce Conseil Communal particulier.

ADOPTE à l'unanimité - 1<sup>ère</sup> annexe

**2<sup>ème</sup> Objet : Prise d'acte de l'empêchement de M. le Bourgmestre Elio Di Rupo -**

**Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : J'en arrive au point 2 de notre ordre du jour : la prise d'acte de l'empêchement de Monsieur le Bourgmestre, M. Elio Di Rupo. Ayant prêté serment le 6 décembre dernier en tant que Premier Ministre, celui-ci est donc empêché de par ses attributions nouvelles. Pas de remarques sur le point 2 ?

ADOPTE à l'unanimité - 2<sup>ème</sup> annexe

**3<sup>ème</sup> Objet : Prise d'acte de la démission de M. Marc BARVAIS en qualité de Président et de Conseiller du CPAS – Acceptation - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Je passe au point 3 soit la prise d'acte de la démission de M. Marc Barvais en qualité de Président et conseiller du CPAS. Je vous donne lecture de la lettre que ce dernier a adressée à l'attention de M. Pierre Urbain, Secrétaire Communal. Cette lettre est soumise à notre instance :

« Monsieur le Secrétaire, cher Pierre,

Pour que je puisse être désigné Bourgmestre faisant fonction dans les jours qui viennent, le Code de Démocratie Locale impose que je démissionne de mes fonctions de Président et de conseiller de l'Action Sociale.

En te souhaitant bonne réception de la présente, je te prie de croire, Monsieur le Secrétaire, cher Pierre, en mes salutations distinguées »

C'est bien M. Barvais qui parle à cet effet.

Le Conseil de l'Action Sociale a pris connaissance de courrier le 7 décembre 2011, a acté la démission de M. Marc Barvais en qualité de Président de CPAS et, donc, en l'absence du président désigné, c'est M. Guy Goetgebuer, président de l'Action Sociale le plus ancien qui est désigné président ad interim conformément à l'article 22 § 3 de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976.

Acceptez-vous la démission de M. Marc Barvais ?

ADOPTE à l'unanimité - 3<sup>ème</sup> annexe

**4<sup>ème</sup> Objet : Amendement au Pacte de Majorité - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction :

J'en arrive au point 4 : l'amendement du Pacte de la majorité

**a) révision de la délibération du 9 juin 2009 et refixation du nombre de postes d'échevins à 8 - Secrétariat**

Vu la délibération du Conseil du 9 juin 2009 actant la démission de ses fonctions d'un certain échevin de Ghlin dont je tairai le nom ainsi que son non-remplacement,

Considérant qu'il convient de revenir sur son non-remplacement, nous proposons de revoir la délibération du 9 juin 2009 et de refixer le nombre d'échevins à 8 conformément à l'article de la loi 1123/9 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation qui fixe le nombre d'échevins en fonction de la population par commune.

Y a-t-il des remarques ? Oui, M. Viseur, je vous cède la parole

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Merci, Mme la Présidente. Nous avons voté contre le pacte de majorité lorsque la majorité s'est installée. Par cohérence avec les votes, nous ne voterons donc pas les amendements au pacte de majorité même si, en l'occurrence, il n'y a qu'un nombre qui change puisque l'on revient à 8, le nombre initial. Nous nous abstiendrons donc par cohérence mais il n'y a évidemment pas d'opposition fondamentale sur le fait que le Collège se retrouve à 8 Echevins et un Bourgmestre faisant fonction.

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Y a-t-il d'autres remarques ? Le groupe CDH ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : oui, c'est la même. Nous nous étions abstenus lors du vote du Pacte de Majorité en 2006 et donc, dans la logique, nous ne le voterons pas ce soir mais cela n'a rien à voir avec la désignation de ce soir.

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Comme vous l'avez vu dans votre ordre du jour, le vote du pacte interviendra un peu plus tard lors de cette séance

ADOPTE à l'unanimité - 4<sup>ème</sup> annexe

**b) prise d'acte de la proposition du Groupe socialiste présentant un membre du Conseil de l'Action Sociale en remplacement de M. Barvais démissionnaire et acceptation - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Y a-t-il des remarques par rapport à ce point ?

ADOPTE à l'unanimité - 5<sup>ème</sup> annexe

**c) suspension de séance - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Sans remarque de votre part, je propose, comme c'est prévu dans notre ordre du jour, une suspension de séance pour que les délibérations puissent s'effectuer en bonne et due forme.

Merci beaucoup.

**d) prise d'acte de la prestation de serment d'un membre du Conseil de l'Action sociale et de l'effectivité de la démission subséquente de M. BARVAIS, ès qualité - Secrétariat**

ADOPTE à l'unanimité - 6<sup>ème</sup> annexe

**e) désignation d'un Echevin - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : pour qu'une personne puisse accéder à la fonction, celle-ci doit être désignée Echevin, nous passons donc à la désignation d'un Echevin. Il est proposé de désigner M. Barvais comme Echevin à la Ville de Mons

ADOPTE à l'unanimité - 7<sup>ème</sup> annexe

**f) désignation du Président du CPAS - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : en conséquence, comme M. Barvais, ayant remis sa démission de la présidence du CPAS, va prêter serment comme Echevin, nous devons désigner un nouveau Président du CPAS. Il est proposé de désigner M. Guy Goetgebuer Président du CPAS en remplacement de M. Marc Barvais qui est démissionnaire.

ADOPTE à l'unanimité - 8<sup>ème</sup> annexe

**g) noms des membres de chaque groupe politique ayant signé l'amendement du Pacte de Majorité - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : le nom des membres de chaque groupe politique qui ont signé l'amendement au Pacte de Majorité :

\* pour le groupe PS : moi-même, Nicolas Martin, Achile Sakas, Marc Barvais, Jean-Pierre Dupont, Francine Cruveiller, Marc Darville, Jean-Paul Deplus, Mélanie Ouali, Alain Debaugnies, Joëlle Kapompole, Bruno Rossi, Mauro Del Borello, Nicole Cousturier, Jacques De Puyt, Jérôme Manderlier, Joëlle Pourbaix, Didier Muzalia Wendasubia, Khadija Nahimé, Danièle Brichaux, Sandrine Job, Xavier Dupont, Nikola Brésart, Farida Bourouba et Michèle Waelput.

\* pour le groupe MR : Richard Miller, Bernard Beugnies, Françoise Colinia, Jean-Marc Lecocq, Emmanuël Tondreau, Catherine Hocquet et Hervé Jacquemin

Pas de remarque par rapport aux noms des membres des groupes politiques qui ont signé ? On prend acte ?

ADOPTE à l'unanimité - 9<sup>ème</sup> annexe

**h) vote du Pacte de Majorité (à mainlevée) - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : le vote de l'amendement par rapport au Pacte de majorité en ce qui concerne notamment le nombre d'échevins. Nous devons voter à main levée sur ce point, cet amendement est simplement révision de la délibération du 9 juin 2009 et refixation du nombre de postes d'échevins à 8. Il est proposé de désigner un échevin en la personne de M. Marc Barvais et un président du CPAS en la personne de M. Guy Goetgebuer.

Vote à main levée, par groupe ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

29 OUI : MM Beugnies, Martin, Sakas, Dupont, Mme Cruveiller, MM Darville, Deplus, Mme Ouali, MM Debaugnies, Miller, Mme Kapompole, MM Rossi, Del Borrello, Mme Cousturier, MM De Puyt, Manderlier, Mme Pourbaix, MM Barvais, Muzalia Wendasubia, Mmes Nahime, Brichaux, Job, M. Tondreau, Mme Hocquet, MM Dupont, Bresart, Mmes Bourouba, Waelput, Houdart

9 abs. : MM Bailly, Viseur, Mercier, Mmes Mercier, Moucheron, M Hambye, Mme Prévot, MM Tranchant, Dubois

ADOPTE - 10<sup>ème</sup> annexe

**5ème Objet : Prestation de serment de M. BARVAIS en qualité d'Échevin - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : J'en arrive au point 5 de notre ordre du jour qui est la prestation de serment de M. Marc Barvais en qualité d'Echevin. J'invite également M. Guy Goetgebuer qui, se fait comme toujours très discret, à rejoindre la table également. Où est Monsieur Goetgebuer ? M.Barvais, comme il se doit et comme le veut le Code de Démocratie Locale, je vous demande de prêter serment afin de pouvoir siéger en tant qu'Echevin à la Ville de Mons.

M. Marc BARVAIS, Conseiller Communal : Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du Peuple belge.

Applaudissements

ADOPTE à l'unanimité - 11<sup>ème</sup> annexe

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : M. Barvais, je vous installe en tant qu'Echevin ici au sein de la Ville de Mons et soyez le bienvenu au sein de ce Collège communal.

**6ème Objet : Prise d'acte de la désignation de M. Marc BARVAIS en qualité de Bourgmestre faisant fonction par décision de M. le Bourgmestre - Secrétariat**

Mme Catherine HOUDART, Bourgmestre faisant fonction : Mesdames, Messieurs, j'en arrive au point 6 de notre ordre du jour à savoir la prise d'acte de la désignation de M. Marc Barvais en qualité de Bourgmestre faisant fonction par décision de M. le Bourgmestre en titre, M. Elio Di Rupo. Permettez-moi de vous donner lecture du courrier qu'il a envoyé à la Ville de Mons :

« Le Bourgmestre, considérant sa prestation de serment en tant que Premier Ministre en date du 6/12/2011, vu l'article 11.23-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relative à l'empêchement du Bourgmestre exerçant la fonction de Premier Ministre, décide de déléguer pour le remplacer durant sa période d'empêchement M. Marc Barvais. Cette décision sera notifiée au Conseil Communal lors de sa prochaine séance (à savoir aujourd'hui, le 13 décembre) ainsi qu'au Ministre régional des Pouvoirs Locaux, à M. le Gouverneur de la Province du Hainaut et à M. le Procureur du Roi. La présente délégation prendra effet dès que M. Barvais obtiendra lors dudit Conseil Communal (soit celui-ci) toutes les conditions légales requises pour occuper le poste de Bourgmestre faisant fonction. »

M. Barvais, eu égard au courrier dont je viens de vous donner lecture, eu égard à la demande du Bourgmestre en titre vous désignant, je vous invite à prendre place ici, au centre et vous installe donc en qualité de Bourgmestre faisant fonction. Je vous passe la parole.

Applaudissements

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie pour ces marques de sympathie. C'est un moment très particulier mais, vu les circonstances que Catherine Houdart a évoquées en début de séance, ce n'est pas le moment de se lancer dans de longues discussions. La seule chose que je veuille vous dire, c'est que j'ai eu la chance de diriger un CPAS de qualité pendant près de 11 ans. Objectivement, ce n'était pas vraiment mon plan de carrière de me retrouver ici, à cette place mais j'assumerai au mieux les fonctions. Le CPAS est évidemment une institution où l'on

siège à huis clos, où nous avons l'habitude de réunir l'unanimité, il y a rarement des votes d'opposition. Evidemment ici, au niveau du Conseil et vu l'année qui s'annonce, je ne crois pas que je parviendrai à tenir cette gageure. En tout cas, sachez que je suis convaincu que le simple fait de demander et d'être élu conseiller communal, cela veut dire que l'on veut lutter pour sa ville, pour ses citoyens. Je serai vraiment attentif à toutes les remarques, toutes les suggestions positives que les conseillers de la majorité et de l'opposition feront pour faire en sorte que cette ville continue l'essor qui a été animé par notre nouveau Premier Ministre depuis qu'il a pris les rennes de cette Ville. Merci pour votre collaboration, nous allons travailler quelques mois ensemble et je propose que nous passions à la suite de l'ordre du jour à moins qu'il n'y ait des remarques.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci, M. le Bourgmestre et très brièvement, recevez toutes nos félicitations de la part du groupe CDH. Je vous souhaite bon vent et j'espère que le fait de travailler avec vous sera aussi fructueux, efficace dans votre rôle de Bourgmestre que dans celui de Président du CPAS

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Merci, Mme Moucheron. Je passe la parole à M. Viseur.

M. Jean-Pierre VISEUR, Conseiller : Merci, M. le Bourgmestre. La fête est gâchée à cause des événements et donc, je ne dirai qu'une seule phrase. Le choix fait par M. Di Rupo de vous désigner en qualité de Bourgmestre faisant fonction est un choix que nous approuvons et que nous soutenons. Comme dans tous choix, « choisir est un renoncement », le choix présent provoque des frustrations pour des personnes qui n'avaient pourtant pas démérité mais nous vous félicitons sincèrement et nous approuvons le choix qui a été fait.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Merci, M. Viseur. J'ai la chance de participer à ce Collège depuis 10 ans, nous avons eu l'habitude de travailler ensemble depuis 10 ans de manière collégiale. Je crois que l'autre membre de la coalition peut en témoigner, je crois que toutes les compétences sont réunies pour que nous continuions à travailler de cette manière, dans l'intérêt de tous. M. Miller

M. Richard MILLER, Conseiller : Cher Collègues, je tiens à vous dire, au nom de notre groupe qui a le plaisir et l'honneur de siéger dans la majorité depuis une douzaine d'années avec vous, que les conseillers communaux du groupe MR se réjouissent des nouvelles responsabilités extrêmement importantes qui incombent désormais à notre Bourgmestre devenu Premier Ministre. Avec le sourire, je dirais que nous nous en réjouissons d'autant plus que c'est grâce à la mise en place d'une majorité fédérale à laquelle nous participons aussi, je ne boudrai donc pas mon plaisir en saluant tout ce travail de négociation qui a été réalisé.

Nous avons été, M. le Bourgmestre faisant fonction, un partenaire fidèle, solidaire, nous entendons le rester. Vous pouvez, dans les nouvelles fonctions que vous allez remplir et qui sont extrêmement importantes pour notre Ville, vraiment compter sur le soutien de notre groupe en tant que conseillers communaux et aussi au sein du Collège par notre représentant, M. Beugnies. Je tiens à vous souhaiter, à titre personnel puisque j'ai déjà eu le plaisir de siéger avec vous dans d'autres assemblées, plein succès dans vos nouvelles missions, M. le Bourgmestre.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Merci, M. Miller. Je passe maintenant la parole à Mélanie Ouali.

Mme Mélanie OUALI, Conseillère : M. le Bourgmestre faisant fonction, mon cher Marc, je tiens au nom de l'ensemble du groupe socialiste à te féliciter pour tes nouvelles fonctions. Je te souhaite bonne chance et t'encourage à continuer à mener à bien tous les projets mis en place par le Collège, je te confirme ici le soutien de l'ensemble du groupe socialiste.

Mes félicitations vont également à Guy Goetgebuer à qui je souhaite un excellent travail en tant que président de CPAS, j'espère qu'il pourra continuer de mener à bien l'action déjà entreprise.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Merci bien, Mme Ouali. Effectivement, le CPAS est confié maintenant à Guy. Comme nous travaillons ensemble depuis 11 ans, je n'ai aucune crainte quant à la qualité du travail qui sera fourni. Personnellement, quand j'ai dû signer ma lettre de démission en tant que Président du CPAS et Conseiller de l'Action Sociale, c'était un moment particulier. Je remercie profondément Catherine Houdart pour la tenue non seulement de cette réunion mais surtout aussi pour le travail que nous avons toujours fait ensemble et que nous continuerons à mener de front tous ensemble.

ADOPTE à l'unanimité - 12<sup>ème</sup> annexe

### **7ème Objet : Formation du tableau de préséance des membres du Conseil Communal**

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour : le point 7 : formation du tableau de préséance des membres du Conseil Communal. Je propose à M. le Secrétaire d'en donner lecture.

M. Pierre URBAIN, Secrétaire Communal : le tableau de préséance des membres du Conseil s'établit dès lors comme suit : M. Elio Di Rupo, M. Marc Barvais, Mme Catherine Houdart, M. Bernard Beugnies, M. Nicolas Martin, M. Achile Sakas, M. Jean-Pierre Dupont, Mme Francine Cruveiller, M. Marc Darville, M. Guy Goetgebuer, M. Eric Bailly, M. Jean-Paul



Deplus, Mme Mélanie Ouali, M Alain Debaugnies, M. Richard Miller, Mme Joëlle Kapompole, Mme Françoise Colinia, M. Bruno Rossi, M. Jean-Pierre Viseur, M. Mauro Del Borrello, Mme Nicole Cousturier, M. Jacques De Puyt, M. Jérôme Manderlier, M. Jean-Marc Lecocq, M. Willy Mercier, Mme Joëlle Pourbaix, Mme Anne-Marie Mercier, M. Pascal Lafosse, Mme Savine Moucheron, M Guillaume Hambye, M Didier Muzalia Wendasubia, Mme Khadija Nahimé, Mme Danièle Brichaux, Mme Sandrine Job, M Emmanuel Tondreau, Mme Catherine Hocquet, M. Hervé Jacquemin, M. Xavier Dupont, M. Nikola Bresart, Mme Farida Bourouba, Mme Laurette Prévot, Mme Yvette Dejardin, M. André Tranchant, M. Christophe Dubois, Mme Jeanne Francq et Mme Michèle Waelput.

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Pas de remarques sur ce tableau ?

ADOPTÉ à l'unanimité - 13<sup>ème</sup> annexe

M. Marc BARVAIS, Bourgmestre faisant fonction : Ceci clôture donc l'ordre du jour de ce conseil exceptionnel, exceptionnellement court contrairement à nos habitudes. Je vous signale que, lors du prochain Conseil qui sera le dernier de l'année, nous espérons bien accueillir le Bourgmestre en titre, Premier de Belgique pour pouvoir le féliciter et boire ensemble le verre de la convivialité, verre de fin d'année. Tout le monde a bien travaillé cette année, il y a beau coup de boulot pour l'année prochaine et je crois qu'il est aussi important de se rassembler dans un moment de bonheur.

La séance étant levée, je vous remercie pour votre présence, je remercie les services et je remercie tous ceux qui ont œuvré à la tenue de cette séance. Merci

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, la séance est levée.

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :  
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre faisant fonction

P. URBAIN.

M. BARVAIS

=====